20, AVENUE APPIA - CH-1211 GENÈVE 27 - SUISSE - TÉL. CENTRAL +41 22 791 2111 - FAX CENTRAL +41 22 791 3111 - WWW.WHO.INT

Réf.: C.L.16.2018

## Première Conférence mondiale de l'OMS sur la pollution de l'air et la santé : améliorer la qualité de l'air, combattre les changements climatiques – sauver des vies, 30 octobre-1<sup>er</sup> novembre 2018, Siège de l'OMS, Genève

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) présente ses compliments aux États Membres et a l'honneur de les inviter à la Première Conférence mondiale de l'OMS sur la pollution de l'air et la santé : *améliorer la qualité de l'air, combattre les changements climatiques* – *sauver des vies.* La Conférence se déroulera au Siège de l'Organisation, à Genève, du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2018.

La Conférence est organisée en collaboration avec ONU-Environnement, l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Coalition pour le climat et la qualité de l'air en vue de réduire les polluants atmosphériques à courte durée de vie et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE).

Plus de 90 % de la population mondiale vit dans des zones où les limites fixées par l'OMS pour la qualité de l'air sont dépassées et un nombre inacceptable de décès annuels – 7 millions – est lié à la pollution de l'air, alors que des solutions existent qui permettraient de réduire les émissions de polluants provoquées par les secteurs des transports, de l'énergie, des déchets, du logement et de l'industrie.

La Conférence permettra aux partenaires mondiaux, nationaux et locaux d'échanger leurs connaissances et de favoriser une mobilisation en faveur d'une amélioration de la qualité de l'air et de la santé dans le monde. Seront présentés à la Conférence : de nouvelles données sur l'impact de la pollution de l'air sur la santé ; des méthodes de suivi de la pollution et de l'exposition affectant la santé ; et des outils permettant d'évaluer et de mettre en œuvre des interventions efficaces. Les débats mettront l'accent sur les interventions propres à améliorer la qualité de l'air, à ralentir le changement climatique et à promouvoir la santé ; des mesures allant dans ce sens seront encouragées au niveau des ménages et des villes ainsi qu'aux niveaux national et mondial.

. . .

C.L.16.2018 Page 2

Au cours des **deux premiers jours** de la Conférence qui s'adresseront aux praticiens et autres représentants techniques et politiques du secteur de la santé et des autres secteurs concernés, il s'agira de présenter **les données**, **les lacunes et les solutions**. La **troisième journée** sera consacrée à **une action de haut niveau** devant aboutir à une série de résultats concrets contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable 3, 7, 11 et 13, notamment un **plan d'action** et un **objectif général** pour réduire le nombre de décès annuels dus à la pollution de l'air, actuellement de 7 millions. La journée d'action de haut niveau aura pour but d'adopter un **document final** concis et de définir les prochaines étapes à franchir pour renforcer l'action contre la pollution de l'air et le changement climatique.

L'interprétation sera assurée dans les six langues officielles de l'Organisation.

Les États Membres sont priés de désigner jusqu'à deux représentants ministériels. Au cas où le Ministre serait dans l'incapacité d'assister à la Conférence, ils sont vivement encouragés à désigner des représentants au niveau le plus élevé possible. Eu égard au thème de la Conférence, il serait souhaitable qu'un représentant désigné au moins appartienne au secteur de la santé, les participants d'autres secteurs concernés comme l'environnement, l'énergie et les transports étant également les bienvenus. Le nom des délégués désignés devra être communiqué par courriel à aphconference@who.int d'ici au 27 juillet 2018. Dès réception de ce courriel, l'OMS fera parvenir les instructions relatives aux inscriptions.

Pour faciliter une plus large participation à la Conférence, et conformément à la résolution WHA50.1, une attention particulière sera accordée aux délégués de pays qui entrent dans la catégorie des « pays les moins avancés » des Nations Unies. Compte tenu des fonds disponibles, les organisateurs feront tout leur possible pour prendre en charge le coût d'un billet d'avion aller-retour jusqu'à Genève en classe économique par l'itinéraire le plus direct, ainsi que l'hébergement pour la durée de la Conférence, pour un délégué de chaque pays parmi les moins avancés. Les États Membres qui souhaitent demander une aide pour le voyage peuvent le faire par courriel à aphconference@who.int d'ici au 27 juillet 2018, en joignant une copie de la lettre de leur Gouvernement indiquant le nom, l'affiliation, et les coordonnées détaillées du participant pour lequel un soutien est souhaité.

La participation des États Membres est essentielle pour le succès de cet important événement.

La documentation de la Conférence, comprenant une brochure, le programme, un ordre du jour provisoire, des notes d'orientation ainsi que les dispositions relatives à l'organisation des travaux, sera mise en ligne en temps voulu sur le site : www.who.int/airpollution/events/conference/en.

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 1<sup>er</sup> juin 2018